

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.8.5 – Projet Architectural et Urbain

THÈMES	ENSEIGNEMENT	CODE	ENSEIGNANTS
Arts et espaces	Scénographie et architecture des lieux de représentation	P802	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, M. KERGOSEIN
Environnement, territoire et paysage - Ville, habitat, société - Patrimoine et mutation	Habiter et travailler : concevoir la mixité	P804	F. AUDIGIER, M. FENKER, M. SCHMIT
Ville, habitat, société Environnement, territoire et paysage - Patrimoine et mutation	Villes d'Amérique latine VAL latin american cities	P805	V. LAGUIA, J-L. MORALES, V. TABOADA
Patrimoine et mutation - Ville, habita et société	L'édifice public	P806	V. CORNU, D. AFANASSIEFF
Patrimoine et mutation Ville, habitat et société	L'édifice public	P807	B. GAUDIN, O. GUYNOT DE BOISMENU
Arts et espaces	De l'idée au projet	P808	D. HENRY, L. ADRIAN ARANEDA, P. HANNEQUIN
Environnement, territoire et paysage - Patrimoine et mutation	Paysage/S : La démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	P809	R. DE MARCO, M. HOESSLER, O. JEUDY
Environnement, territoire, paysage - Patrimoine et mutation Ville, habitat et société Théorie et Critique	La ville archipel	P812	J. NJOO, N. FEVRIER
Environnement, territoire, paysage	La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain	P814	J-M. COGET, L. MARIANI
Édification et culture techniques	Structures mobiles urbaines d'interférence Conception / fabrication	P819	Y. MAHIEU, B. DEBOMBOURG, A. PETITRENAUD
Édification et culture techniques - Théorie, critique - Patrimoine et mutation	Conception Architecturale Numérique	P820	F. GUENA, E. LOCICERO, V. MONIER, J. SILVESTRE
Environnement, territoire, paysage - Ville, habitat et société	Détours I : Dakar	P821	O. BOUCHERON, F. BRUNEAU
Environnement, territoire, paysage - Patrimoine et mutation - Arts et espaces	Projet 2 : Milieux habités - Architecture à gènes urbains	P823	T. BABLED, J. SIGWALT
Environnement, territoire, paysage Ville, habitat et société	Pratiques du projet urbain : Apprendre des villes sud-américaines.	P824	M. BOURDIER, C. SECCI
Ville, habitat, société - Patrimoine et mutation - Théorie, critique	Architecture du lotissement	P825	P. DUGUET, P. CHALLES
Ville, habitat et société	Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants	P826	S. EBODE, M. SINEUS

Code : **MP802**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, M. KERGOSENIEN

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE DES LIEUX DE REPRÉSENTATION

OBJECTIFS

Le programme d'un lieu de représentation de par sa complexité fonctionnelle et technique est un terrain riche pour une réflexion sur le projet architectural. Il impose un travail sur la hiérarchisation et l'articulation intérieur et extérieur, la compréhension de l'outil scénographique et son implication architecturale et urbaine.

CONTENU

Nous étudierons le cadre matériel et technique de la représentation et son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices sur l'architecture des lieux de représentation et l'application de la scénographie à l'architecture dans son sens large : théâtre, chorégraphie, arts plastiques. Nous analyserons l'histoire de l'architecture théâtrale qui nécessite un questionnement qui dépasse largement la simple évocation historique. Depuis la naissance de la perspective et la naissance de la scène à l'italienne jusqu'à nos jours, l'architecture théâtrale dans son rapport salle-scène a connu des variations importantes. L'étude des typologies de la salle et de la scène nous éclaire sur les mutations des espaces scénographiques et donne des outils importants pour la conception des lieux scéniques.

Doter l'étudiant de méthodes pour affronter l'ampleur et la complexité de programme des lieux de représentation, à travers un projet de lieu de diffusion et de création comprenant la construction d'une salle de théâtre d'une jauge maximum de 500 places, une salle transformable de 200 places, salle de répétition etc . Il sera abordé le rapport bloc de scène/bloc de salle, courbe de visibilité, angles visuels, machinerie scénique, volume de la salle, volume de la scène et son inscription environnementale et urbaine, façades, matériaux extérieurs et intérieurs.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu

TRAVAUX

REQUIS

Projets :

L'architecture et la scénographie d'une salle de diffusion et de création avec une salle de 500 places, une salle de 200 places, salle de répétition,...

Cours et conférences, visites, rencontres :

- Analyse typologique de la salle et de la scène,- Evolution de l'architecture théâtrale au XXème siècle
- Technique : la machinerie, l'éclairage,l'acoustique,
- Visites de différents lieux de représentation,
- Rencontres, sorties théâtrales, expositions obligatoires.

Selon des modalités à définir et à préciser :

- participation au 50e anniversaire de la création de l'école. « 50 ans ! »
- participation à la Quadriennale de Prague

Code : **MP804**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : F. AUDIGIER, M. FENKER, M. SCHMIT

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

HABITER ET TRAVAILLER : CONCEVOIR LA MIXITÉ

OBJECTIFS

Dans le contexte actuel de la proche banlieue parisienne, il est question d'envisager la constitution du tissu bâti par l'élaboration d'immeubles, ou d'ensembles d'immeubles, à même de prolonger et donner lieu à des formes d'urbanité mêlant lieux d'activités, équipements et espaces résidentiels.

L'approche de la mixité, à différentes échelles (tissus bâtis, immeubles, habitations) place au centre des préoccupations de cet enseignement les questions de programmation et d'usages.

À l'aune d'enjeux urbains contemporains, l'objectif pédagogique de cette approche est de placer l'élaboration du projet architectural au croisement de différents champs disciplinaires (architecture, sociologie, écologie, etc.) à même de susciter – par leur complémentarité – un regard critique et analytique sur des situations existantes pour alimenter les projets à venir.

CONTENU

Guidé par la question des usages au sein des espaces de travail et de production (de biens ou de services), comme au sein des lieux d'habitation, cet enseignement fondé sur l'interdisciplinarité nous conduira à aborder le projet architectural depuis l'intérieur pour le faire se déployer vers ses entours en constituant une maille du tissu urbain.

Le projet portera sur la conception d'îlots mixtes (activités, équipements, habitations) et sur leur inscription dans la ville, au regard du contexte particulier de la métropole parisienne et de sa proche banlieue, à Pantin. Ce contexte permettra d'approfondir les thèmes de la constitution des tissus urbains.

En abordant la question des lieux de vie et de l' 'Habiter' – et en croisant cette question avec l'idée de 'Bâtir' –, au regard de dimensions programmatiques, organisationnelles et pratiques, sans éluder la matérialité et la temporalité de l'architecture, la dimension constructive ainsi que la complexité induite par la mixité des fonctions seront aussi abordées et intégrées à la démarche prospective.

Cet enseignement se structure en trois temps :

- Temps 1 : la question des lieux d'activités est abordée au regard de leur programmation, appréhendée à l'aune de problématiques d'usages, à travers la visite et l'analyse d'exemples construits en vue d'alimenter l'élaboration d'un premier projet (individuel) d'équipement ou de lieu de production ;
- Temps 2 : un échange avec des étudiants de Tampere (Finlande) permet d'aborder collégalement (travail en petits groupes) la question des équipements et lieux de travail – lors d'un voyage d'étude à Helsinki et Tampere, puis en accueillant les étudiants finlandais à Paris –, dans le cadre d'un workshop organisé en deux moments (aller et retour), afin que soit abordé un même thème dans deux contextes différents ;
- Temps 3 : la question des lieux d'activités est mixée à la question de l'habitation, elle-même envisagée dans la variété de ses types et temporalités, pour concevoir (en équipe) un projet d'immeubles mixtes.

La progression de cet enseignement, à travers trois temps, vise à une intégration et une compréhension graduelles des problématiques et enjeux de la mixité.

Il est en lien avec deux autres enseignements :

- l'optionnel de projet Po805 "Habiter et travailler : de l'analyse des usages à la conception architecturale" ;
- l'optionnel de séminaire So814 "Usages, Architecture et transition écologique".

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

TRAVAUX

REQUIS

Travail en atelier pour concevoir 2 projets :

- individuellement : un équipement ou un bâtiment d'activités (production de biens ou de services) ;
- en équipe : un îlot mixte (activités et habitations).

Travail en collaboration internationale dans le cadre d'un workshop croisé (en deux temps).

Mise en situation professionnelle :

- exprimer et présenter un projet graphiquement, à l'écrit et à l'oral (y compris en anglais),
- travailler en maquettes (maquettes d'étude et maquettes de présentation),
- coopérer avec d'autres acteurs du projet (utilisateurs, maîtres d'ouvrage, etc.),
- présenter devant un jury composé d'enseignants et de maîtres d'ouvrage français et étrangers.

Code : **MP805**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : V. LAGUIA, J-L. MORALES, V. TABOADA

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

VILLES D'AMÉRIQUE LATINE

OBJECTIFS

L'unité de projet Villes d'Amérique Latine traite des relations conceptuelles et pratiques entre le Nord et le Sud et, plus particulièrement, entre l'Europe et le continent américain. Cet enseignement part de l'hypothèse que tout étudiant qui déplace son observation vers des réalités autres, élargit par ce détour signifiant sa capacité d'analyse, ses outils et moyens opératoires afin de répondre de manière contextuelle et pertinente aux défis spatiaux du XXI^e siècle.

CONTENU

Dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, on assiste aujourd'hui à une réorientation des formations sur les questions de métropolisation ainsi qu'à de nouvelles demandes de coopération et de partenariat provenant des pays en développement.

Celles-ci portent essentiellement sur trois types d'interventions :

- Conception d'espaces publics et d'équipements urbains de qualité.
- Réhabilitation et intégration urbaines.
- Aménagement et restructuration des territoires péri-urbains.

Les enseignements de VAL s'organisent autour d'un tronc commun monographique et théorique (le matin) ; auxquels font suite deux unités de Projet (l'après-midi).

Ces dernières s'organisent en deux temps successifs :

- Deux exercices courts, l'Alter-Ville et l'Actualisation Typologique, permettent d'approcher concrètement les morphologies urbaines et les formes architecturales des Villes d'Amérique Latine.
- Parallèlement, les étudiants se répartissent dans les trois ateliers suivants :

1. Atelier urbain El Alto en Bolivie et Juliaca au Pérou

Orienté vers la production contemporaine de la ville sur la ville, le travail de cet atelier s'effectue dans le cadre des relations développées avec la municipalité autonome de El Alto -plus grande (1 million d'habitants) et plus haute (4150m) ville informelle d'Amérique Latine.

Le travail s'organise en deux temps à Paris, puis en Bolivie et Pérou. Ce dernier associe des étudiants locaux pour réfléchir au projet urbain et architectural.

2. Atelier urbain Cuba : La Havane.

Le travail proposé aux étudiants articule travail individuel et en équipes binationales. Il associe des relevés et études in situ à la Habana Vieja à un travail de projet contemporain au sein d'un tissu historique, réalisé à l'échelle de l'édifice et de l'ilot. Cette démarche est ensuite articulée et déployée à l'échelle du quartier.

3. Atelier urbain Cuba : Santiago de Cuba.

Le travail proposé aux étudiants articule travail individuel et en équipes binationales. Il associe des relevés et études in situ à Santiago de Cuba à un travail de projet contemporain au sein d'un tissu historique, réalisé à l'échelle de l'édifice et de l'ilot. Cette démarche est ensuite articulée et déployée à l'échelle du quartier.

MODE D'ÉVALUATION

- Corrections et suivi hebdomadaires en langue française.
- Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.
- travaux, affichages et présentations intermédiaires en binômes in situ.
- Soutenances publiques in situ (avril) et à Paris (fin juin) devant des jurys internationaux.
- Remise d'un dossier de synthèse papier et numérique (fin juin).

TRAVAUX REQUIS

- Travaux demandés :
- Deux exercices préparatoires d'une semaine chacun (Alter-Ville et Actualisation Typologique).
 - Un Projet double d'intégration des échelles articulant intervention urbaine et édilitaire.

Code : **MP806**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : V. CORNU, M. AFANASSIEFF

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

L'ÉDIFICE PUBLIC

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder la question de l'édifice public, des points de vue de son inscription dans le tissu urbain, de son architecture et de ses représentations .

CONTENU

- Inscription dans le tissu urbain De quelle façon L'édifice public s'inscrit-il dans la ville ' Quels rapport entretient-t-il avec les édifices privés, plus particulièrement l'habitat ' En quoi participe-t-il à sa structure, est-il amené à la modifier ' Comment cette inscription a-t-elle évolué dans le temps' peut-on pressentir la ou les directions actuelles de cette évolution ' Le site du projet, commun à tous les étudiants, placé de préférence en banlieue parisienne fera l'objet d'une étude préalable sous forme de cartes et de maquettes permettant de saisir le terrain d'assiette dans sa géographie comme dans son histoire .- ARCHITECTURE Le thème proposé vise à aborder en profondeur la notion d' architecture : Il s'agit littéralement d'entrer dans le projet, sous toutes ses composantes: espace intérieur, ordre constructif, matérialité, expression, etc. - REPRESENTATIONS Les représentations de l'édifice public ont considérablement varié au cours de l'histoire .. 'Le coup d'œil sur l'histoire, le recul vers une période passée, ou, comme aurait dit Racine, vers un pays éloigné, vous donne des perspectives sur votre époque , et vous permet d'y penser davantage, de voir davantage les problèmes qui sont les mêmes, ou au contraire les problèmes qui diffèrent - et les solutions qui diffèrent - '. A l'instar de Marguerite Yourcenar, nous interrogerons l' Histoire afin de mieux saisir le temps présent . Cette interrogation prendra - entre autres- la forme d'un cours magistral ayant trait aux principales familles d'édifices publics, et visant à mettre le doigt sur leur essence : L'Ecole, l'Hôtel de ville, le Théâtre , l'Hôpital, le Musée etc'

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

Les cours théoriques sont dispensés le matin , tandis que l'ensemble des projets est affiché lors de l'après-midi afin que tous les étudiants puissent simultanément bénéficier des critiques apportées à chacun. Un voyage d'étude sera organisé de concert avec d' autres groupes du même pôle. Un projet d'édifice public . Celui-ci met en jeu tous les outils nécessaires à l'expression complète du projet d'architecture, et toutes ses échelles : celles qui permettent d'explicitier des intentions vis-à-vis d'un site (1/500ème, 1/2000ème, 1/5000ème), comme celles qui conviennent à l'approfondissement du projet architectural (1/200ème, 1/50ème, 1/20ème). Cette approche n' est pas linéaire.

Code : **MP807**

Enseignants : B. GAUDIN, M. GUYNOT DE BOISMENU

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

L'ÉDIFICE PUBLIC

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder la question de l'édifice public, des points de vue de son inscription dans le tissu urbain, de son architecture et de ses représentations .

CONTENU

- Inscription dans le tissu urbain

De quelle façon l'édifice public s'inscrit-il dans la ville ?

Quels rapport entretient-t-il avec les édifices privés, plus particulièrement l'habitat ?

En quoi participe-t-il à sa structure, est-il amené à la modifier ?

Comment cette inscription a-t-elle évolué dans le temps ?

Peut-on pressentir la ou les directions actuelles de cette évolution ?

Le site du projet, commun à tous les étudiants, placé de préférence en banlieue parisienne fera l'objet d'une étude préalable sous forme de cartes et de maquettes permettant de saisir le terrain d'assiette dans sa géographie comme dans son histoire .-

ARCHITECTURE

Le thème proposé vise à aborder en profondeur la notion d'architecture : il s'agit littéralement d'entrer dans le projet, sous toutes ses composantes : espace intérieur, ordre constructif, matérialité, expression, etc. -

REPRESENTATIONS

Les représentations de l'édifice public ont considérablement varié au cours de l'Histoire. Le coup d'oeil sur l'Histoire, le recul vers une période passée, ou comme aurait dit Racine, vers un pays éloigné, vous donne des perspectives sur votre époque, et vous permet d'y penser d'avantage, de voir d'avantage les problèmes qui sont les mêmes, ou au contraire les problèmes qui diffèrent - et les solutions qui diffèrent.

A l'instar de Marguerite Yourcenar, nous interrogerons l'Histoire afin de mieux saisir le temps présent . Cette interrogation prendra -entre autres- la forme d'un cours magistral ayant trait aux principales familles d'édifices publics, et visant à mettre le doigt sur leur essence : L'École, l'Hôtel de ville, le Théâtre , l'Hôpital, le Musée etc.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

TRAVAUX **REQUIS**

Les cours théoriques sont dispensés le matin, tandis que l'ensemble des projets est affiché lors de l'après-midi afin que tous les étudiants puissent simultanément bénéficier des critiques apportées à chacun.

Un voyage d'étude sera organisé de concert avec d'autres groupes du même pôle.

Un projet d'édifice public. Celui-ci met en jeu tous les outils nécessaires à l'expression complète du projet d'architecture, et toutes ses échelles : celles qui permettent d'explicitier des intentions vis-à-vis d'un site (1/500ème, 1/2000ème, 1/5000ème), comme celles qui conviennent à l'approfondissement du projet architectural (1/200ème, 1/50ème, 1/20ème). Cette approche n'est pas linéaire.

Code : **MP808**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : D. HENRY, L. ADRIAN ARANEDA, P. HANNEQUIN

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'IDÉE AU PROJET

OBJECTIFS

Il sera demandé, à partir de la problématique avancée par un auteur (écrivain, peintre) de projeter des espaces et ainsi faire la liaison entre (au sens large du terme) et l'architecture. Dans un premier temps, en préservant la thématique de l'auteur, les étudiants devront concevoir le projet d'un édifice intégrant les données et les contraintes urbaines d'un lieu. Ainsi, les étudiants pourront isoler une direction pertinente pour permettre le passage d'une "idée force" selon l'expression de Louis I. Kahn à sa représentation. Le projet devient alors une chaîne de progression de sens qui articule la mise en forme architecturale. Cette progression qualifiera le projet du croquis à l'esquisse puis à sa représentation finale.

CONTENU

Il sera question de mettre en œuvre les outils conceptuels et techniques que demande le faire du projet architectural : de l'idée à sa formalisation et sa résolution constructive. Nous proposerons aux étudiants de faire deux projets dont l'objectif sera de produire une architecture avec la volonté de maintenir un fil conducteur ; un sens. Avec l'apport de l'analyse critique d'une œuvre, symptomatique des refus et des enjeux de la "modernité", l'architecture pourra constituer son sens par son écriture propre. Cette volonté devrait restituer au travail du projet sa fonction critique pour orienter les étudiants vers des architectures manifestes. Nous proposerons donc d'ouvrir l'architecture aux autres disciplines (littérature, cinéma, peinture, philosophie) pour nourrir la conception du projet architectural. Dès lors, nous tenterons de comprendre le travail du projet architectural comme étant au croisement des enjeux culturels que nous propose le champ intellectuel ouvert de la "modernité contemporaine".

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50%.

TRAVAUX REQUIS

Une série de cours sera proposée aux étudiants :- Cours sur l'auteur choisi qui permettra d'avoir une connaissance approfondie mais non exhaustive d'une œuvre. Cours entre littérature, écriture et architecture pour donner aux étudiants un corpus de textes et de références.- Cours d'infographie pour concilier le passage d'une "idée abstraite" à sa formalisation et/ou représentation. Les projets seront présentés sur des formats A1. Pour chaque projet, une planche analytique (sens, croquis, esquisses), deux à trois planches sur le code universel de représentation architecturale (plans, coupes, élévations, détails), une à deux planches de rendu sensible (perspectives, axonométries, 3D).

Code : **MP809**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : R. DE MARCO, M. HOESSLER, O. JEUDY

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN
PAYSAGE/S : LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE
POUR LE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

OBJECTIFS

Cet enseignement poursuit les objectifs suivant :

- approfondir la démarche paysagère pour concevoir un projet situé, architectural et/ou urbain, à partir des potentialités non seulement d'un site, mais aussi de son territoire ;
- apprendre à aborder, à manier et à se servir des différentes échelles, du territoire à l'édifice, pour la mise au point d'un projet architectural et urbain inscrit dans une stratégie territoriale et paysagère identifiée.
- explorer et affirmer l'analyse et le projet comme moments du même processus qui organise une progression dans la complexité et dans l'élaboration du projet.
- aborder l'étude des territoires par la démarche paysagère pour s'initier aux compétences de la programmation et du conseil à la maîtrise d'ouvrage.
- se confronter avec les thématiques et les problématiques contemporaines qui relèvent à la fois du territoire, de la ville et de l'architecture.

CONTENU

Le projet architectural et urbain est désormais de plus en plus lié au destin de grands territoires ainsi qu'à la vision des futurs modes d'habiter offerts par des nouveaux territoires émergents.

Le paysage en ce sens se situe entre le mythe du paradis perdu et la préfiguration de ces "nouveaux mondes" à inventer dans la complexité des enjeux contemporains liés à la fois à la sphère politique, sociale, environnementale et spatiale. L'approche paysagère est ainsi proposée dans cet atelier comme démarche d'analyse inventive, et donc de projet, à différentes échelles. Elle permet d'une part d'affiner le regard analytique sur les territoires abordés et d'autre part d'accéder à leurs potentialités, des plus explicites (celles qui relèvent du vivant, de la géologie ou de la topographie) aux plus dissimulées (les imaginaires collectifs ou les métaphores communautaires, les valeurs esthétiques et, de plus en plus écologiques, les nouvelles représentations du "vivre ensemble" qui régissent toute construction socio-spatiale). L'émergence d'un projet architectural et/ou urbain ainsi que "l'invention" d'une réponse appropriée à la question posée ne se distinguent pas de cette démarche et participent de ce même processus d'analyse inventive.

Cette interrelation entre analyse inventive et émergence du projet rythme les temps de l'atelier, en confirmant la substantialité entre l'acte d'analyser et l'acte de projeter.

Dans un premier temps (1er mois) une étape d'immersion est prévue sur le terrain d'étude avec un séjour prolongé.

La "reconnaissance sensible du terrain physique" et "l'analyse du terrain culturel" associées à des prises de notes projectives sur des réponses spatiales ponctuelles ou structurelles, permettra de connaître le substrat tout en se projetant sur celui-ci avec des intentions premières.

Dans un deuxième temps (2^{ème} mois environ) l'ensemble des étudiants organisé en 2 groupes, dans le rôle de conseillers à la maîtrise d'ouvrage, formuleront le projet de "territoire substrat", en précisant les hypothèses d'interventions programmatiques et des préfigurations de solutions ponctuelles à titre explicatif.

Dans un troisième temps (2 derniers mois du semestre), les étudiants, dans le rôle de maîtres d'oeuvre, choisiront un terrain et un thème du programme envisagé et le développeront dans un projet d'espace concret à l'échelle urbaine et architecturale. Les terrains et thème d'étude proposés dans cet atelier sont choisis pour l'actualité des questionnements et les enjeux qui les concernent.

L'atelier est systématiquement inscrit dans le cadre d'activités et de dynamiques extra-école, tantôt inscrit dans des projets de recherche en cours, tantôt participant à des programmes d'interdisciplinaires en lien avec les territoires étudiés. Depuis 2015, les territoires mis à l'étude dans le cadre de cet atelier ont été choisis dans la vallée de la Seine en aval de Paris.

De même, cette année l'atelier se confrontera avec ces territoires dont la transition est actuellement propulsée par différents actions et événements comme la naissance de la Communauté urbaine du Grand Paris-Seine et Oise en préfiguration du projet de Seine Métropole. De nombreux secteurs ruraux se voient projeter dans la dimension périurbaine, voire métropolitaine et deviennent ainsi un terrain fécond pour l'expérimentation de nouveaux paradigmes projectuels, par-delà les catégories désormais inadéquates de l'urbain et du rural, du global et du local, du métropolitain et du territorial.

Le secteur proposé à l'étude pour cette année 2018-2019 est constitué par le territoire de la Vallée de la Mauldre jusqu'à sa rencontre avec la Vallée de Seine, où la confrontation de réalités territoriales variées - du rural, au post-industriel, à l'urbain, au métropolitain - offre matière à réflexion et à expérimentation quant au projet spatial, à la fois territorial, urbain et architectural.

Au printemps 2019, un workshop sur le terrain est envisagé, en partenariat avec les acteurs locaux. La période et la durée de ce workshop seront précisées ultérieurement, en fonction des moyens réunis et des disponibilités locales. Une valorisation des productions de l'atelier auprès des acteurs locaux est aussi à préfigurer sous forme d'une présentation orale et d'une exposition.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et projet final : 50%.

**TRAVAUX
REQUIS**

Cours / Travaux dirigés / Travaux pratiques sur site et en atelier / expérimentations des outils d'appréhension et représentation / Recherches documentaires / Entretiens non directifs / Journal de bord / Production des documents de reconnaissance paysagère / une présentation écrite et illustrée (A4 couleur), panneaux et maquettes pour l'exposition finale; une présentation numérique * Power point * pour présentation orale publique.

Code : **MP812**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : J. NJOO, N. FEVRIER

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

LA VILLE ARCHIPEL

OBJECTIFS

Ce cours de projet propose d'examiner à travers de sites enclavés à fort potentiel de mutation, les conditions et perspectives de fragmentation et polarisation métropolitaines en Europe. Partant de l'hypothèse que ces situations insulaires peuvent être sources de diversité et de spécificité métropolitaines, les étudiants exploreront des stratégies et scénarios de régénération qui permettront d'imaginer de nouveaux contours pour l'agglomération parisienne en tant que ville archipel désirable. Cette année nos investigations se focaliseront sur le devenir des îles de la Seine dans le contexte de l'appel à projets 'Réinventer la Seine' lancé par la ville de Paris, la métropole Rouen Normandie et la Communauté de l'agglomération havraise.

Après un travail global d'analyse et de recherche collective en petits groupes, les étudiants se focaliseront sur la transformation d'une situation en particulier qui doit articuler des échelles multiples : territoriale, urbaine, architecturale. La méthodologie du cours explorera l'intersection d'approches empirique et théorique, in situ et ex situ afin de développer des outils critiques pour aborder des phénomènes urbains actuels.

CONTENU

Le semestre sera structuré en trois séquences distinctes, chacune d'une durée d'environ cinq semaines. Dans la première phase de travail il s'agira de constituer un atlas critique de chaque île-territoire en question travaillant en petit groupes de 3 à 5 étudiants. Dans la deuxième phase du travail et en poursuivant le travail initial de groupe, il s'agira d'élaborer des stratégies et scénarios de régénération en réponse à des questions et potentialités relevées dans l'atlas. Dans la phase finale du semestre il s'agira de 'tester' la stratégie urbaine proposée à une échelle architecturale plus détaillée. La forme et l'échelle précises de cette étape finale dépendra de la nature du projet et la démarche spécifique de chaque groupe.

Langues parlées: français et anglais

Echelles: Architecturale, urbaine et territoriale

No. max. d'effectifs: 15

MODE D'ÉVALUATION

Affichage toutes les semaines, présentations et critiques, analyses à partir de divers supports (photographique, cartographique, bibliographique, statistique, phénoménologique), schémas et diagrammes d'argumentation, maquettes d'étude à diverses échelles, plans, coupes, élévations, perspectives, textes? Contrôle continu individuel 50%, rendus collectifs 50%.

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement se déroule chaque semaine sur une journée complète et en relation avec l'intensif pluridisciplinaire IP924. Des conférences par des intervenants extérieurs ainsi que des présentations par les étudiants de leurs recherches en cours (projections ou affichages d'analyses de cas, de travaux documentaires, ou encore de stratégies et de concepts) ponctueront les discussions hebdomadaires collectifs du studio et les jurys.

BIBLIOGRAPHIE

Milena Charbit, Îles de la Seine, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2016.

Gille Deleuze, L'île déserte et autres textes, Edition de Minuit, Paris, 1954-1974.

Florian Hertweck et Sébastien Marot, La ville dans la ville, Berlin: un archipel vert, un manifeste d'Oswald Mathias Ungers et Rem Koolhaas, Baden, Lars Müller, 2013.

Frank Lestringant, Le livre des îles, Atlas et récits insulaires de la genèse à Jules Verne, Genève, Librairie Droz, 2002.

Thomas More, L'Utopie (1516), Edition de Guillaume Navaud, Gallimard, 2012.

Code : **MP814**

Enseignants : J-M. COGET, L. MARIANI

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT URBAIN

OBJECTIFS

L'objectif global du cours est de permettre à l'étudiant d'intégrer la qualité environnementale comme cadre d'analyse, de programmation et de conception à l'échelle de l'îlot urbain.

Echelle : ignorée par le droit, par les réglementations techniques et par les politiques publiques, l'îlot urbain est un élément constitutif essentiel de la ville, qui a sa logique propre de développement, notamment pour les réhabilitations.

CONTENU

- Concernant l'analyse, l'objectif pédagogique consiste à doter chaque étudiant des capacités d'analyse et de relevé qui permette de qualifier, caractériser et quantifier les différentes formes d'occupations du sol, bâties ou non bâties, d'identifier et d'étudier les espaces du public à l'intime et les flux qui structurent et animent l'îlot urbain.

- Concernant la programmation, l'objectif est de transmettre une approche critique des paramètres de la programmation urbaine et de la réglementation en matière d'urbanisme, d'établir les éléments fondant un diagnostic raisonné de la qualité environnementale de l'îlot (densités minimales, indicateurs de performance énergétique, coûts environnementaux d'investissements, coûts environnementaux de fonctionnement, etc.), de soumettre chaque composante de l'îlot à une analyse critique et de faire la part entre les critères apparents (par exemple, coefficient de forme) et non-apparents (par exemple, consommations effectives et confrontation de ces consommations avec les usages), et enfin de définir le parti programmatique comme lieu de synthèse et d'arbitrage entre les différents enjeux du diagnostic.

- Concernant la pratique du projet, l'objectif est de recenser les critères de qualité environnementale qui sont spécifiquement de la responsabilité de l'équipe de conception à l'échelle de l'îlot et du bâtiment : orientations des ouvrages, des volumes, des espaces communs, orientation des axes dominants de circulations, définition des enveloppes, isolation/inertie thermique, porteur, isolation acoustique, etc. interfaces entre espaces internes et espace extérieur, etc. Le cours se déroule en coordination avec le séminaire AEDD.

MODE D'ÉVALUATION

La démarche pédagogique rend la présence obligatoire. Les exposés oraux individuels d'analyse, de programmation et de conception sont une base d'évaluation permanente et évolutive. Le dossier d'analyse est établi collectivement par des apports individuels et rendu accessible à tous par la voie d'Internet. Les dossiers d'orientation programmatique (4 à 6 pages dactylographiées) et la progression de la conception (plan de masse, esquisses, croquis d'ambiance, conception (2 planches AO) ou équivalents peuvent être projetés ou affichés.

TRAVAUX REQUIS

La démarche pédagogique consiste à alterner des exposés méthodologiques courts, des visites du site et la mise en œuvre de cadres méthodologiques pour des présentations individuelles, toutes les deux semaines. L'analyse de l'îlot est collective. La programmation et la conception sont des travaux individuels.

La visite critique d'un écoquartier (Västra Hmanen en Suède, Bedzed en Grande Bretagne ou Fribourg en Allemagne) permet d'expérimenter le cadre d'analyse.

langue du cours: français

langue de communication: anglais, allemand, italien

Code : **MP819**

Enseignants : Y. MAHIEU, B. DEBOMBOURG, A. PETITRENAUD

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN
STRUCTURES MOBILES URBAINES D'INTERFÉRENCE
CONCEPTION / FABRICATION

OBJECTIFS

A - Se confronter à la conception d'une structure mobile urbaine d'interférence.

C'est à dire des structures permettant de créer ou de favoriser des interactions.

B - Développer une démarche réellement écologique en mettant en pratique, dans le cadre de la conception d'une structure:

- La préoccupation d'un rapport optimisé entre structure et forme. => économie de matière

- L'utilisation de matériaux naturels renouvelables (Bambous...). Les matériaux non naturels seront utilisés avec parcimonie.

- L'utilisation de ressources Ultra-locale (bambous du Parc de La Villette pour les premiers prototypes en tout cas...)

C - Se confronter à la fabrication

D- Utiliser des outils de fabrication numérique (non imposé)

CONTENU

OPPORTUNITÉS COMPLÉMENTAIRES :

Se connecter à l'intensif de fabrication MIP 926 en y participant ... ou pas

(la participation au MIP 926 est proposée, mais n'est pas imposée)

=> Se donner la possibilité de construire et /ou faire construire son projet conçu en P819 lors de l'intensif de fabrication MIP 926 d'avril et/ou après dans le cadre du p819.

PROGRAMME :

Il s'agit de concevoir et réaliser à l'échelle 1 des structures mobiles urbaine d'interférence de les mettre en jeu dans l'espace urbain et de parvenir à une représentation de ces « actions » et de ce qu'elles engendrent.

Usages :

Structures d'interférence, elles permettent donc de créer ou de favoriser des interactions.

Ces interactions pourront avoir une visée sociale (éventuellement forte par exemple créer du lien avec les réfugiés / démunis ...) et/ou une visée artistique. Ces interactions pourront être autres encore ... L'étudiant crée son programme avec les membres de son équipe.

Éventuellement, en l'absence de fonctionnalité définie, en porosité avec leur environnement et du fait de leur étrangeté, elles interrogeront ; leurs affectations pourront dans ce cas être laissées au libre arbitre de chacun.

CHOIX DES SITES :

Nous sollicitons l'attention des étudiants sur le choix des sites de parcours et d'investigation, sensibles aussi à pouvoir converser avec des populations.

Exemple de réalisation des années précédentes sur d'autres thèmes de l'intensif de fabrication MIP 926 :

Les membranes interactives à L'Isle-d'Abeau / <https://www.youtube.com/watch?v=5xQ1oTRL-lw>

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50 %, contrôle final 50 %

TRAVAUX
REQUIS

Travail en équipe (de 3 ou 4 personnes) avec les outils d'étude habituels (dessin conventionnel, maquettes volumes simulations informatiques), auxquels s'ajouteront des maquettes physiques de structure et la réalisation d'un prototype.

Code : **MP820**

Enseignants : F. GUÉNA, E. LOCICÉRO, J. SILVESTRE

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

CONCEPTION ARCHITECTURALE NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

La maîtrise de logiciels innovants pour l'architecture est gage de compétence et de reconnaissance des futurs architectes. L'objectif de ce groupe de projet est de produire un projet architectural réaliste, dans un site parisien ou limitrophe, en impliquant au sein du processus de conceptions des outils dits d'assistance à la conception. Ces outils et la manière de les utiliser pour la conception sont présentés et expérimentés dans un optionnel associé à cet enseignement intitulé ' Systèmes numériques de la conception digitale'. Concevoir un projet architectural à l'aide de logiciels implique divers bouleversements au sein des activités de pensée classiques. Il suscite de nouveaux aspects architecturaux et génère de nouvelles modalités opératoires de conception du projet et d'appropriation de l'outil pour l'architecture. Ce groupe de projet propose donc d'expérimenter un ou plusieurs de ces logiciels dans la conception d'un projet. Cette expérience permet de découvrir les potentialités des outils et de développer de nouvelles démarches architecturales par lesquelles se construire une nouvelle signature stylistique.

CONTENU

Il s'agit de concevoir un complexe sportif dans un îlot Parisien en gérant au mieux les diverses complexités d'échelles.

Ce projet se déroulera suivant trois phases : une phase d'analyses du contexte et de programmation architecturale, une phase de conception architecturale et, une phase d'évaluation du projet.

- Phase 1 (3 semaines) : des analyses urbaines seront produites en groupe en vue de mettre en exergue les besoins du secteur et de construire un programme architectural adapté. Le programme de ce complexe sportif sera construit de manière individuelle en fonction de l'interprétation des analyses du site.

- Phase 2 (10 semaines) : chaque étudiant concevra son projet à l'aide de Rhinocéros et, éventuellement de son plugin Grasshopper et/ou de scripts de générations. Le projet devra répondre aux réglementations qui régissent son installation, son programme et son type. Les représentations classiques d'appréhension d'un projet d'architecture inséré dans son site urbain seront à réaliser à partir de la modélisation informatique.

- Phase 3 (3 semaines) : chaque étudiant choisira un aspect du projet à évaluer (acoustique, thermique, structure, etc.) et, en produira une évaluation à l'aide d'un logiciel adapté.

L'optionnel de projet associé à cet enseignement (Po821) introduira les divers outils informatiques indispensables à ce groupe de projet ainsi qu'il présentera les techniques d'analyse urbaine, des références architecturales et les normes techniques des ERP voire BBC.

MODE D'ÉVALUATION

- Une analyse urbaine complète du contexte d'intervention construite à partir des outils réflexifs qui seront enseignés. Rendu sur papier et maquette physique de site.- Différentes représentations du projet (physiques et virtuelles).- Présentation orale structurée de la conception du programme architectural individuel.- Présentation orale structurée du processus et des méthodes de conception du projet. Contrôle continu : Présence et présentation hebdomadaire obligatoire (50%)- Examen intermédiaire : rendu argumenté et qualité des productions (25%)- Examen final : rendu argumenté et qualité des productions (25%)

TRAVAUX REQUIS

Travaux demandés:

une analyse urbaine, un programme de projet, un projet, une évaluation architecturale

Organisation:

Corrections hebdomadaires avec programme pédagogique à l'appui.

Rendu:

Une planche Ao de présentation de l'analyse urbaine et du programme de projet

Un modèle informatique du projet accompagné d'une planche Ao de présentation du projet.

Une maquette physique du projet.

Un modèle informatique de l'évaluation du projet et une note d'explication de la démarche.

Code : **MP821**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : O. BOUCHERON, F. BRUNEAU

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : *obligatoire au choix*

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

DÉTOUR(S) 1, ATELIER DAKAR

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation de M1 est de développer chez les étudiants, par l'emprunt de détours géographiques et disciplinaires, des facultés d'observation et de compréhension critique de situations urbaines particulières, tirer des enseignements de cette lecture du présent afin d'envisager la production de propositions architecturales et urbaines hors normes mais réalistes, tout en construisant leur propre démarche. En 2019, nous proposons de nous projeter pour la cinquième année consécutive vers la ville de Dakar au Sénégal.

L'atelier P821, et l'AI à Dakar, associé à cet enseignement, s'inscrit d'une certaine manière dans la continuité de la réflexion initiée à La Courneuve à l'automne 2012 et prolongée depuis, notamment lors de l'AI de New-York au printemps 2014 (dont une partie des résultats est visible sur le blog des étudiants : <http://lacourneuve-newyork.blogspot.fr/>) et bien évidemment lors des ateliers organisés à Dakar depuis 2015, par des actions conjointes menées par les étudiants et les enseignants de la formation et des partenaires français et étrangers.

CONTENU

Cet enseignement est lié à l'atelier international Dakar (AI Ndakaaru) qui se déroule durant les vacances de printemps.

Il s'agira donc en 2019 de notre cinquième atelier organisé dans la capitale du Sénégal. En 2015, pour l'AI Ndakaaru 1 : Logement social, nous nous étions focalisés sur des secteurs de logement collectif produits entre les années 50 et 80 à SICAP/Jet d'eau, HLM 4 et 5, HLM Fass, Gueule Tapée/Centenaire, et Médina, et profondément transformés par les initiatives habitantes. En 2016, c'est le thème du Village urbain (Ndakaaru 2) que les étudiants parisiens et dakarois ont mis à l'épreuve des quartiers de Plateau, Médina, Ouakam et Yoff, offrant son lot de surprises et d'interrogations.

En 2017, avec Inventaire (Ndakaaru 3), nous avons continué notre découverte de cette capitale fascinante, en travaillant plus spécifiquement l'échelle du groupement d'habitat et en constituant des sortes de monographies d'immeubles et de concessions implantés dans le centre de la ville, au Plateau, tout en n'abandonnant pas notre approche multi scalaires et nos aller-retour entre description et réflexion; inventaire des pratiques quotidiennes et des objets, des dispositifs, des installations, qui sont une forme de scansion matérielle du familier et des traces immatérielles. Il s'est agi de donner à voir la trajectoire de quartiers de Dakar par le truchement du quotidien et de l'architecture, une histoire des hommes et des groupes, de la matière et de la ville.

En 2018, avec Métropolisation (Ndakaaru 4), nous avons travaillé du secteur de la gare, du port et de la mairie de Dakar jusqu'au quartier de Colombane. Cette partie de la ville bénéficie d'un intérêt particulier depuis l'annonce de la création de la ligne de TER (projet Alstom, Engie et Thales) Dakar-Diamniadio. Ce travail précis le long, de part et d'autre et au-delà de cette nouvelle - ou très ancienne - ligne de chemin de fer, a été l'occasion pour le groupe d'étudiants de comprendre comment ils peut en travaillant sur un élément, une voie de communication, d'un tout, la ville de Dakar, rêvée métropole par ses édiles et l'expertise internationale, en comprendre finement les enjeux et y produire, toujours par le recours à l'architecture, des alternatives crédibles aux effets locaux et destructeurs de notre Modernité.

Depuis 2016, notre partenaire local est officiellement l'Institut Polytechnique Panafricain. Autour et pendant les AI, Monica Coralli assure plus spécifiquement le suivi des échanges et anime au quotidien avec Olivier Boucheron le travail des ateliers. Monica Coralli est architecte et géographe, chercheur membre du Laboratoire Architecture Anthropologie (LAA) de l'ENSAPLV, enseignante titulaire à l'Université Gaston Berger de St Louis du Sénégal et enseignante contractuelle à l'IPP. En 2019, la ville de Pikine pourrait être notre lieu et objet d'étude.

MODE D'ÉVALUATION

- Validation des exercices préparatoires à l'atelier de Dakar
- Carnet de terrain, élaboré collectivement et individuellement sous la forme d'un blog ou d'une publication
- Élaboration d'un glossaire
- Restitution du travail de terrain.
- Présentation des propositions et projets

TRAVAUX REQUIS

Les places pour cet enseignement étant limitées (10 places), nous souhaiterions que chaque étudiant intéressé par ce terrain nous envoie une courte lettre de motivation, explicitant notamment son parcours et les thèmes qu'il souhaiterait aborder pour son futur mémoire de master.

Les candidatures doivent être transmises à olivier.boucheron@gmail.com, au plus tard une semaine avant le démarrage du semestre. L'AI se déroulera durant les vacances de Pâques.

Code : **MP823**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : T. BABLED, J. SIGWALT

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

MILIEUX HABITÉS - ARCHITECTURE À GÈNES URBAINS

OBJECTIFS

Cet enseignement doit nous conduire à affronter des questions liées aux savoir faire, aux outils propres de l'architecture, à la maîtrise de l'œuvre qui lui correspond.

Tenter d'acquiescer cette maîtrise, c'est reconnaître que le projet d'architecture ne peut se passer d'une pensée, qu'il est une forme de pensée : vivante, ancrée dans son temps, se nourrissant d'autres formes de pensée, qui l'entourent, parfois la délimitent, comme l'art ou la philosophie.

Nous devons veiller à ce que cette pensée soit ample, approfondie, cohérente. Mais aussi à ce que sa traduction, son écho dans les termes de l'architecture soient effectifs et maîtrisés.

Veiller à ce que cette traduction dans les modes d'expression spécifiques de l'architecture s'inscrivent aussi sans peine dans le sens commun puisque, savante ou ordinaire, banale ou monumentale, l'architecture nous doit cette signification partagée.

Il s'agira alors de construire en adoptant progressivement les outils propres de l'architecture une narration, un récit précédant puis accompagnant le projet.

On initiera le projet comme on débute un projet de film, plus particulièrement un film de nature hybride entre documentaire et fiction (travail de repérage, d'écriture, d'interviews...) pour basculer progressivement vers un travail d'écriture architecturale. À cette fin, nous nous saisirons prioritairement des questions suivantes :

- Comment établir un lien entre programme et typologie que nous nous intéressons à une dimension monumentale ou à une dimension ordinaire
- Comment énoncer les raisons du processus d'organisation des formes, leur rapport à un imaginaire commun, leur dimension symbolique

- Comment maîtriser l'échelle, la proportion et le détail
- Comment prendre en compte les implications constructives d'un choix architectural et ce qui touche à sa fabrication

Enfin, comprendre le pouvoir propre de l'architecture : celui de participer, par ses actions répétées, diverses, plurielles, à une édification plus ample, celle de la ville et/ou d'un grand paysage, celle d'un milieu spécifique, du plus densément peuplé au plus désertique.

- langue dans laquelle est dispensé le cours : français.
- capacité d'accueil maximale du groupe de projet : 25
- cours abordant l'échelle de l'édifice et du détail de construction (ED)

CONTENU

Échelle d'intervention : Fragment architectural

Au sein d'une situation urbaine en mutation, il s'agira donc de se saisir de la capacité d'un fragment architectural à structurer et orienter un espace urbain, ou de la capacité d'un fragment architectural à s'insérer et dialoguer avec un grand paysage. Outre sa vocation à organiser avec nuance les espaces propres à sa vocation programmatique. La réflexion sera donc avant tout architecturale avec l'objectif pour le projet d'explorer les liens qui fondent la complicité nécessaire entre l'intervention d'échelle architecturale et les échelles urbaines et paysagères auxquelles elle contribue.

Site et programme : Conception d'un hôtel d'exception en terrain complexe.

Le programme abordé sera celui d'un hôtel d'exception : exception d'une promesse ou d'une attente que ce lieu d'accueil proposera, exception de ses configurations spatiales et de ses caractéristiques programmatiques, exception du site qui l'accueillera. Une réflexion sur ce programme nous intéresse car il a un statut de fragment unique, quasi extra territorial, mêlant des influences souvent complémentaires voir antagonistes. Ceci doit nous permettre de questionner les valeurs complexes de l'espace. L'hôtel est un équipement local à vocation globale, un lieu public mais aussi un lieu d'intimité voire de solitude, un lieu anonyme, standardisé et transposable nécessitant cependant une visibilité et une identité forte, une forme associant la série (les alvéoles répétées des chambres) à l'exception (le lobby, les équipements associés). C'est aussi, malgré l'homogénéité et la neutralité parfois recherchée, un lieu pouvant constituer le reflet d'un art de vivre, d'une tradition d'accueil. C'est donc un très beau sujet d'architecture. L'énonciation des principaux traits caractéristiques de cet hôtel d'exception, susceptibles de définir sa personnalité, le profil singulier de ses occupants, nous conduira à identifier ses spécificités programmatiques. Constituerait-il une polarité ouverte sur son environnement, un lieu introverti au fonctionnement autarcique, un lieu de rencontre et de convergence d'un public particulier, un lieu adjoint de fonctions complémentaires à même d'en caractériser la singularité, un lieu conçu pour accueillir et donner l'opportunité d'une expérience exclusive ? Les réponses que chaque étudiant donnera à ces perspectives le conduiront à faire un choix parmi les différents sites proposés dans des situations volontairement diverses. Quelle qu'en soit la nature, chacun d'entre eux constituera le support d'un prolongement de la réflexion engagée. Site urbain aux enjeux et à l'impact métropolitains, site post industriel en devenir inscrit dans une exigence mémorielle, site naturel ouvrant à un dialogue, un équilibre à ménager entre le refuge hôtelier et les grands paysages qui s'offrent à lui. Les situations d'études seront choisies parmi plusieurs sites proposés par les enseignants.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

16 séances, atelier de projet : alternance de cours théoriques, d'exposés / débats et de corrections collectives.

Un projet d'architecture associé à une réflexion narrative, programmatique et urbaine, réflexion mettant en évidence les liens tissés entre les différentes échelles de conception (de l'inscription géographique aux résolutions constructives). Deux rendus intermédiaires et un rendu final associant un jury formé par des intervenant extérieurs. Exposés et analyses critiques de références.

Code : **MP824**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : M. BOURDIER, C. SECCI

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

PRATIQUES DU PROJET URBAIN : APPRENDRE DES VILLES SUD-AMÉRICAINES

OBJECTIFS

La thématique générale de cet enseignement interroge les « Pratiques du projet urbain » à partir d'échanges avec des partenaires en Amérique du Sud.

Les objectifs de cet enseignement sont :

- échanger et débattre des processus d'urbanisation contemporains en Amérique du Sud ;
- se confronter à d'autres pratiques du projet urbain lors d'un atelier de travail intensif (ou workshop) international ;
- se donner l'immersion sur le terrain comme centrale dans une démarche de projet urbain ;
- se questionner sur les rôles, actions et démarches de l'architecte dans les processus d'urbanisation métropolitains.

CONTENU

Cet enseignement s'articule s'inscrit dans la coopération 'France & Mercosur +' qui implique depuis 2006 l'ENSAPLV et des universités de nombreuses villes sud-américaines : Montevideo, Uruguay ; Santa Fe et Rosario, Argentine ; Porto Alegre, Brésil ; Caracas, Venezuela ; Asunción et Filadelfia, Paraguay ; Santiago, Chili.

UNE DÉMARCHE DE PROJET, UNE COOPÉRATION

Cet enseignement place au centre de son dispositif pédagogique semestriel un workshop en Amérique du Sud pour travailler avec des étudiants et des enseignants en architecture provenant d'universités de ces différents pays. En 2019, le workshop aura lieu dans la ville à São Paulo au Brésil.

Cette coopération itinérante sur les 'pratiques du projet urbain' s'est donné déjà neuf villes sud-américaines comme études de cas. Les situations urbaines retenues ont permis d'aborder des enjeux particuliers aux villes extra-européennes où la planification est mis à mal, c'est-à-dire où : des territoires sans planification ou autoproduits deviennent une forme d'urbanisation courante ; des villes des extrêmes avec des secteurs urbains très fortement équipés en côtoient d'autres ne possédant pas les services de base minimum (eau, tout à l'égout) ; des villes font face à des mutations rapides ; des territoires sont habités alors qu'ils sont exposés à des risques connus (inondations, éboulements, etc.)...

Ces situations de projets sont abordées par une démarche qui place le TRAVAIL DE TERRAIN au cœur des workshops. Le terrain est donc considéré ici comme l'espace de référence de l'émergence des projets architecturaux et urbains.

Chaque année l'un des partenaires organise le workshop structuré à partir de trois aspects :

- un enjeu local à mettre en discussion par le projet architectural et urbain ;
- des situations précises et des sites concrets pertinents pour tester cet enjeu ;
- des rencontres avec les acteurs (société civile, élus, instituts d'urbanisme, etc.) porteurs de connaissances et de responsabilités en rapport avec ces enjeux.

UNE VILLE, UN ENJEU POUR 2019

Cette année 2019, le workshop se tiendra au Brésil à São Paulo lors des vacances de printemps. Il sera consacré à l'enjeu suivant : 'le devenir des occupations informelles (du type squats) dans le centre ancien de São Paulo'. Il sera organisé par nos partenaires de la Faculdade de Arquitetura e Urbanismo da Universidade de São Paulo.

À cet enseignement de projet se rattache l'optionnel de projet 'Apprendre des villes d'ailleurs (Po824)' qu'il est recommandé de suivre en parallèle.

MODE

D'ÉVALUATION

Il est attendu des étudiants un fort intérêt pour :

- les questions urbaines, le projet architectural, urbain et du territoire ;
- les villes sud-américaines ;
- une pratique d'atelier de travail intensif international ;
- le travail d'observation de terrain (croquis, film, entretien).

L'évaluation du travail des étudiants portera sur 'le projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50 % pour les rendus de chaque étape marquante).

TRAVAUX

REQUIS

Le semestre propose trois temps :

- UN AVANT : une journée par semaine pour se préparer au voyage en Amérique du Sud, afin de se familiariser à un travail de terrain et ou à la culture urbaine du territoire du workshop ;
- UN PENDANT : le workshop, durant les vacances de printemps avec un travail en équipes multinationale ;
- UN APRÈS : une valorisation par une présentation publique à l'ENSAPLV.

Cet enseignement est dispensé en français à l'ENSAPLV et en espagnol (voire 'portuñol') lors du workshop au Brésil. Selon des modalités à définir et à préciser, il s'inscrira exceptionnellement en 2019 dans le cadre des activités prévues pour célébrer le 50e anniversaire de la création de l'école. « 50 ans ! »

Code : **MP825**

Enseignants : P. DUGUET, P. CHALLES

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : *obligatoire au choix*

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

ARCHITECTURE DU LOTISSEMENT

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est d'articuler, de confronter l'architecture de l'édifice avec la production d'un ensemble plus vaste à vocation urbaine. Il s'agit donc de réfléchir à la mise en place critique d'espaces architecturaux et urbains dont les échelles spatiales et temporelles sont complémentaires. Il complète les compétences de l'architecte dont l'intervention est obligatoire, à partir de mai 2017, pour la création d'un lotissement.

Actuellement, plus de 50% de l'espace construit en France se fait sous forme de lotissements privés ou publics. Questionner le lotissement c'est une façon d'interroger la ville ordinaire, la place de l'architecture dans sa fabrication, dans ses extensions ou sa recomposition. Cet enseignement propose d'aborder l'architecture contemporaines sous l'angle des mutations foncières avec un objectif de réduire la consommation des espaces.

Densité, urbanité, mixité seront au centre du travail d'architecture et de fabrication de la ville. Il s'agira aussi, à travers le projet, de réfléchir à la façon de concilier l'architecture avec les outils institutionnels (découpage et organisation foncière, statut des espaces, règlements...).

CONTENU

Le travail s'organisera en 3 temps.

-> Dans un premier temps (4 semaines), par un travail de manipulation en maquette, il sera question de mettre en place un référentiel de projet articulant plusieurs typologies architecturales et les outils fonciers d'une entité urbaine à vocation mixte. Ce référentiel s'intéressera aux dimensions, aux hiérarchies spatiales, aux usages et pratiques des habitants. En effet, si les outils de découpage et d'organisation du foncier ont largement participé à la fabrication qualitative de la ville dans le passé, les logiques actuelles s'appuient sur un urbanisme réglementaire sans ambition spatiale. Actuellement, le découpage de parcelles agricoles produit des lotissements monofonctionnels qui pérennisent le bâtiment comme produit (zones pavillonnaires, zones d'activités, zones logistiques ou d'urbanisme commercial) et qui disqualifient de nombreux territoires des périphéries souvent desservies par les réseaux de transports rapides mais aussi les extensions de nombreux centres-bourgs.

Dans le même temps, il s'agira de donner des bases critiques sur la situation actuelle de production de ces territoires de juxtapositions où les logiques de marché et d'étalement prédominent au détriment de tout travail d'urbanité, et de permettre de développer des propositions articulant les échelles urbaines et architecturales en lien étroit avec son contexte.

-> Dans un deuxième temps (4 semaines), un exercice de règlement du lotissement précisera le statut des espaces et leurs traitements architecturaux. Ce travail s'accompagnera d'une étude de programmation urbaine qui sera faite en s'appuyant sur la connaissance du contexte et des objectifs spatiaux. Cette programmation sera spatialisée sur les bases d'un allotissement d'une parcelle de grande dimension (à vocation d'activités agricoles, industrielles ou commerciales) d'extension ou de reconversion urbaines. A travers la production d'un plan d'ensemble collectif, le travail individuel confrontera la capacité à fabriquer de la ville par la juxtaposition d'architectures et recherchera à optimiser la fabrication de la ville au-delà de son organisation foncière.

-> Dans un troisième temps (8 semaines), le projet architectural sera développé sur plusieurs parcelles afin de préciser les différents espaces architecturaux et urbains, leurs dimensions précises, les modes constructifs respectant les éléments du règlement du lotissement. Un travail en maquette de typologies architecturales expérimentera et précisera les espaces projetés.

MODE D'ÉVALUATION

Chaque journée propose un axe de réflexion sur la base d'un exposé, d'une visite, d'une expérimentation. Un affichage, un travail en maquette ou une projection du travail sont faits à chaque séance par les étudiants afin de mettre en place les éléments d'un débat collectif et une évaluation du travail individuel. Travail continu individuel 30%, participation continue au travail collectif 20%, jury final 50%.

Langue du cours et de communication: français.

SUPPORT DE COURS

Des cours sur l'architecture, la ville et les techniques de mise en oeuvre spécifiques à cet enseignement seront faits par les enseignants de l'équipe de projet. : Patrick Duguet, Philippe Challes avec différents professionnels de l'architecture et de l'aménagement.

Les supports de cours seront principalement des PDF.

Programme et plaquette voyage en PDF

Code : **MP826**
 Enseignants : S. EBODE, M. SINEUS

Coefficient de pondération : 0,85
 Nbre d'heures / TD : 136
 Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

PROJETER DANS LE RÉEL: ÉCHELLE 1 ET DEMANDES D'HABITANTS

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à développer trois modalités de pratique du projet :

- La compréhension du lieu : L'identification d'espaces urbains délaissés, potentiellement porteurs de pratiques collectives temporaires ou pérennes.
- La compréhension de l'usage : L'emploi de la co-conception et des démarches participatives, en allant à la rencontre de collectifs ou d'habitants voisins afin de faire émerger des demandes et de participer à leur formalisation.
- Le passage au réel : La mise au point, et idéalement la construction, de prototypes, à l'échelle 1, dont on observera la pertinence au regard des attentes initiales.

Il s'agit donc, dans un cadre pédagogique, de pousser les étudiants à mettre les connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs années de licence au service d'un "terrain" au sens large. Terrain qu'ils auront contribué à identifier, tant du point de vue de sa géographie que de ses pratiques sous-jacentes et des demandes latentes. Il s'agit également, à toutes les étapes du processus, de confronter le projet "émergent" à la formalisation du "programme" en cours, de mieux comprendre les interactions itératives entre l'un et l'autre. Il s'agit enfin, par la validation précoce des dispositifs constructifs, puis par le passage à la réalisation, d'introduire une nouvelle séquence d'apprentissage en confrontant le prototype final au processus hybride qui l'a produit.

Cet enseignement initie les étudiants aux pratiques dites de co-conception architecturale, dans lesquelles l'émergence collective simultanée du projet et des usages est privilégiée.

CONTENU

Le studio de projet propose de poursuivre le travail entamé par Rainier Hoddé et Merrill Sinéus dans le cadre d P705 (ça ne se fera pas sans les habitants) en y insérant une dimension constructive forte. Il bénéficie à ce titre des contacts mis en place durant 3 ans avec la ville de Saint-Denis, dont la situation urbaine en mutation, la présence de collectifs impliqués et la bonne compréhension par les élus de l'autonomie du dispositif pédagogique, en font un champ d'expérimentation de qualité. L'enseignement y sera initié et perfectionné, mais pourra se confronter à d'autres contextes. Il pourra en particulier se développer au Cameroun, dans le cadre de partenariats à créer avec l'École Supérieure Spéciale d'Architecture du Cameroun, renforçant ainsi le rayonnement de l'ENSAPLV sur le continent conformément à son ambition. Il pourra aussi engager des liens avec les enseignements de sociologie de Paris 12 qui, sur le même territoire, suivent les conseils citoyens, contribuant ainsi à une interdisciplinarité en acte pour nos étudiants.

Indépendamment du lieu d'application, il s'agit de proposer aux étudiants une décomposition de l'acte de conception en séquences précises à visée pédagogique :

- Pour identifier et décrire des terrains, les étudiants utiliseront certains des outils spécifiques de l'analyse urbaine et devront en particulier retracer l'histoire, celle des projets successifs dont ils sont le support.
- Pour comprendre les attentes et les demandes, ils devront créer des liens avec les acteurs réels de ces contextes urbains spécifiques et les amener, par la tenue de réunion de travail spécifiques, à participer à l'émergence collective de projets alternatifs (intervention SHS).
- L'ancrage dans la réalité constructive se fera de façon précoce et à échelle réelle (financière et constructive) afin d'une part de crédibiliser la démarche auprès des usagers, mais également de façon à créer un objectif commun. Suivant les contextes, la prise en compte de ressources locales de réemploi (gisements) pourra être envisagée.

A l'issue du processus, les étudiants seront en mesure de se poser des questions croisées de convergence entre conception architecturale et situation urbaine issue des acteurs, tant du point de vue des pratiques (l'usage, les programmes, la demande), que du spatial (solutions, flux, gestion), ou encore de la matérialité (modes constructifs, matériaux, coûts).

Cet enseignement pose in fine le travail des étudiants comme socialement utile dans le débat public et professionnel et dans une tentative de renforcer le pouvoir d'agir de ceux qui habitent leur ville comme des futurs concepteurs qui le suivront. En prenant en compte conjointement le social (l'occupation actuelle de la ville, les demandes d'autre chose) et le spatial (les alternatives aux projets standards, le prototype à l'échelle 1/1, etc.), En s'inspirant librement des pratiques du Rural Studio, le cours vise donc autant la production d'un projet "réel" qu'une meilleure compréhension des processus complexes qui le définissent.

MODE D'ÉVALUATION

Présentation des analyses de terrains - 15% de la note.

Cartographie / Potentiel / Analyse historique / Relevés / Maquettes de site.

- Identification des groupes usagers (et acteurs potentiels au sens large) - 15% de la note
- Préparation des séances de co-conception - 10% de la note
- Restitution des séances de co-conception - 10% de la note

Projet final - 50% de la note :

Documents conventionnels avec charte graphique imposée · Détails échelle 1 (plans et maquettes) · Schémas de montage · Dimensionnements · Prototype échelle 1 (si possible et idéalement avec la participation des usagers).

TRAVAUX REQUIS

Présence hebdomadaire obligatoire. Travail en 2 ou 3 groupes pour l'identification des terrains et le travail de co-conception. Travail en binômes pour la mise au point des projets.

Cours ou exposés spécifiques : Outils d'analyse urbaine - Gestion de réunion en co-conception - Demande, commande, expertise d'usage, etc... - Outils informatiques - Principes structurels et constructifs - Dessin de détail

Séances de travail avec enseignants observateurs : Identification des sites - Identification des interlocuteurs - Séances de co-conception. //// Séances de travail encadrées par les enseignants - Investigations de terrain - Préparations des restitutions (sites, programmes coproduits, projets) - Vérification de la cohérence des projets.

Langue du cours: français / Langue de communication: anglais